



Le 2 septembre 2019

CIRCULAIRE DE RENTREE

Ecole Pie X Immaculée – Gorges

02.40.06.92.06.

ecolepiex@gmail.com

⚙ Effectifs et équipe enseignante :

Classe	Enseignante	Nombre d'élèves
PS/MS	Gretel Daubercies (L M V) Stéphanie Duguy (J) accompagnées d'une ASEM	25
MS / GS	Jacqueline Bertin accompagnée d'une ASEM	24
GS / CP	Angélique Augereau accompagnée d'une ASEM	22
CP / CE1	Hélène Séchet	21
CE1	Caroline Guillon de Princé	25
CE2	Céline Boudazin	20
CE2 / CM1	Marie Gatine	19
CM1/CM2	Béatrice Robin	22
CM2	Julie Mauras (2/3 temps) Valérie Papi (1/3 temps)	25
		203

Ainsi que :

- Nos ASEM : Catherine Sourisseau, Nadia Desfeux, Catherine Durand et Marguerite Martin
- Julie Oser, Auxiliaire de Vie Scolaire auprès de certains élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Marie-France Treton, enseignante spécialisée.



Vous pouvez contacter le chef d'établissement par le biais du téléphone **le vendredi seulement** mais **de préférence** par mail à ecolepiex@gmail.com.

⚙ Documents de rentrée, certains à rapporter signés au plus vite :

- Par famille :
 - Un contrat de scolarisation
 - Une fiche de mot d'absence
 - Un règlement intérieur
 - Une information concernant la Règlementation Générale de la Protection des Données (RGPD)

- Par enfant :
 - Une information sur l'assiduité scolaire en petite section (pour les élèves de PS)
 - Une charte d'utilisation de l'informatique et d'internet (à partir du CP)
 - Une autorisation de sortie de l'établissement
 - Une fiche de renseignements recto-verso
 - Autorisation d'utilisation de photographies
 - Attestation de vaccination

Si par erreur, il vous manque l'une des feuilles, n'hésitez pas à la demander à l'enseignante. Il se peut que les PS n'aient pas toutes les feuilles selon celles remplies en juin.

⚙ BUREAUX APEL/OGEC

Les bureaux vous convient le jeudi 12 septembre de 19h30 à 20h30 à une réunion d'informations sur le rôle des bureaux OGEC et APEL et leur fonctionnement au sein de l'école de nos enfants.

Il y aura un temps d'explications sur les rôles respectifs de chacun, suivi d'un temps d'échange. **La présence à cette réunion ne vous engage en rien.** Si vous ne pouvez être présent à cette réunion et que vous souhaitez entrer dans l'un des bureaux ou que vous souhaitez des informations, merci de vous faire connaître : apelecolepiex@yahoo.com

⚙ Santé de l'enfant

Pour les enfants ayant **une pathologie nécessitant des soins** (épilepsie, diabète...), présentant des **allergies alimentaires sévères** ou une **prise de médicaments régulière** sur le temps scolaire, vous devez mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Vous devez contacter le médecin scolaire impérativement.

Pour les élèves prenant **un traitement de façon ponctuelle** sur temps scolaire (comme la ventoline) doivent demander le formulaire à remplir à l'enseignante.

⚙ Information enseignante spécialisée

Marie-France Treton est l'enseignante spécialisée de notre école. Ce poste existe en lien avec les écoles catholiques du secteur géographique de Clisson et d'Angreviers. Elle interviendra, généralement, 2 à 3 demi-journées par semaine à Pie X. Elle a certaines missions :

- Aides auprès de l'équipe enseignante pour l'évaluation, le repérage des points d'appui ou des difficultés scolaires, voire des facilités des élèves.
- Aides à la prévention et la réflexion : croisement des points de vue des divers partenaires concernés par les élèves.
- Aides directes auprès des élèves, consistant à mettre en place des moments de travail en petits groupes en dehors de la classe (dans ce cas-là, un courrier d'information vous est adressé).

Régulièrement dans l'année, l'équipe enseignante se réunit en conseils de cycle, pour faire le point sur les difficultés ou potentialités des enfants. C'est à l'issue de ces conseils que sont décidées les prises en charge de Mme Treton et les observations au sein ou en dehors de la classe.

⚙ Horaires journaliers :

Début de la classe : 8 h 45

Fin de matinée : 12 h 15

Début d'après-midi 13 h 30

Fin d'après-midi : 16 h 15

IMPORTANT : les enfants ne sont accueillis et par conséquent surveillés **que 10 minutes avant** chaque rentrée le matin et le midi soit : **8h35** le matin / **13 h 20** le midi (sauf ceux qui déjeunent à la cantine, la surveillance est assurée après le repas). Nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires indiqués.

⚙ Comment faire pour que mon enfant puisse sortir seul de l'école ?

Trois types de carte existent à l'école :



- La carte verte qui permet de sortir TOUS LES SOIRS de l'école, seul.
- La carte jaune qui permet de sortir CERTAINS SOIRS de l'école seul.
- La carte rose qui permet de sortir TOUS LES MIDIS ou CERTAINS midis de l'école, seul.

Pour les enfants qui doivent sortir seuls de façon occasionnelle (quelques fois dans l'année seulement), un mot signé et daté sur le cahier de liaison devra être présenté à la personne surveillant le portail.

La fiche autorisation de sortie de l'établissement remplie vous permettra d'obtenir ces cartes pour votre enfant.

⚙ Dates des réunions de classe

<i>Classe</i>	<i>Enseignante</i>	<i>Date</i>	<i>Heure</i>
PS/MS	Gretel Daubercies Stéphanie Duguy	Mardi 24/09	18 h 30
MS	Jacqueline Bertin	Jeudi 26/09	19 h 30
GS	Jacqueline Bertin Angélique Augereau	Jeudi 26/09	18 h 30
CP	Angélique Augereau Hélène Séchet	Mardi 17/09	18 h 30
CE1	Hélène Séchet	Lundi 30/09	18 h 30
CE1	Caroline Guillon de Princé	Lundi 16/09	19 h
CE2	Céline Boudazin	Mardi 1 ^{er} /10	19 h
CE2/CM1	Marie Gatine	Vendredi 04/10	19 h
CM1/CM2	Béatrice Robin	Vendredi 04/10	19 h
CM2	Julie Mauras Valérie Papi	Vendredi 20/09	19 h

☀ Relations école / parents

En tant que premier éducateur de votre enfant, il est nécessaire de rencontrer l'enseignant pour faire le point sur la scolarité de votre enfant. Afin de nous rendre disponibles pour discuter avec vous, il est préférable de nous prévenir à l'avance, de prendre rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison.

☀ Familles dont les parents sont séparés.

Les parents séparés souhaitant recevoir les courriers donnés aux enfants, doivent en faire la demande écrite auprès de l'enseignant de leur enfant. Sans demande de votre part, l'école enverra les informations papier et mail en un seul exemplaire.

☀ Vacances

Toussaint : du **vendredi 18 octobre** après la classe au **lundi 4 novembre** au matin.

Noël : du **vendredi 20 décembre** après la classe au **lundi 6 janvier** au matin.

Hiver : du **vendredi 14 février** après la classe au **lundi 2 mars** au matin.

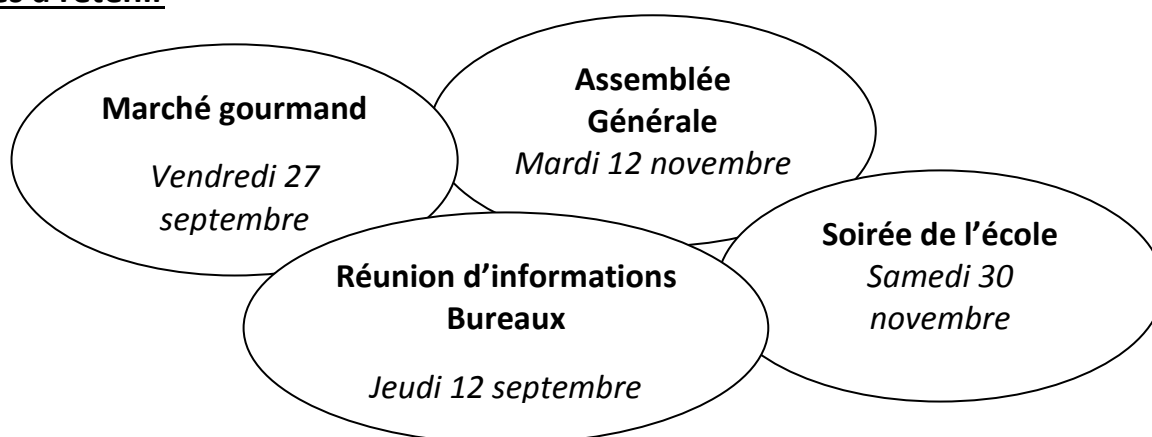
Printemps : du **vendredi 10 avril** après la classe au **Lundi 27 avril** au matin.

Été : à partir du **vendredi 3 juillet** après la classe.

Pont de l'ascension : pas de classe **les jeudi 21 et vendredi 22 mai**.

Pentecôte fériée pour les élèves : **Lundi 1^{er} juin** (journée rattrapée par les enseignants)

☀ Dates à retenir



Les diverses manifestations de l'école vous seront indiquées très prochainement après validation du bureau APEL/OGEC.

☀ ABSENCES :

- ❑ Pour le respect des normes administratives, nous vous remercions de signaler toute absence par mail ou au 02.40.06.92.06 avant 9 h. Vous devez également renvoyer le bordereau ci-joint dûment rempli. (En redemander, si besoin).
- ❑ N'oubliez pas d'écrire, sur les enveloppes, VOTRE NOM, la nature de leur contenu : scolarités, assurances, catéchèse, cotisations APEL, délégations de pouvoirs...

B O N N E R e N t R é E à T o U s
Julie Mauras